



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **06-12**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 18 janvier 2012**

Le dix-huit janvier deux mille douze, à dix-sept heures trente, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni salle Henriette GROLL à SASSENAGE, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Maire de Seyssins.

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 15 Votants : 15

Présents : M BAFFERT, V BELLE, Y BOULARD, M BROUZET, A CARBONARI , J CARRIER, C COIGNÉ, C DIDIER, J GAUTHIER, F GILABERT, V GONNET, M.MASTROMAURO, P MOLINARO, M REPELLIN, J TESSAIRE

Absents excusés : G. FRIER, G JULLIEN. D ROUX,

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Rappel du quorum : 10

OBJET : ETABLISSEMENTS SPORTIFS

Validation de la Convention de fonctionnement du complexe sportif A.Bergès avec le lycée GUYNEMER de GRENOBLE et la Région.

Rapporteur : Michel BAFFERT

Le Vice-président expose :

Vu la convention d'utilisation ci-jointe des équipements sportifs du complexe sportif Aristide Bergès par le lycée GUYNEMER

Considérant que le lycée GUYNEMER utilise le complexe sportif A.Bergès pour la pratique de l'EPS.

Considérant la nécessité d'acter cette convention cadre conformément aux orientations de la Région Rhône-Alpes. Et notamment de clarifier les responsabilités des propriétaires, utilisateurs et de la région.

Vu la validation de la présente convention par le Conseil d'administration du lycée

Il est proposé au comité de valider la convention d'utilisation des équipements sportifs du complexe sportif Aristide Bergès par le lycée GUYNEMER conformément au modèle joint en annexe.

Après débat, le comité syndical

✓ VALIDE la convention d'utilisation des équipements sportifs du complexe sportif Aristide Bergès par le lycée GUYNEMER conformément au modèle joint en annexe.

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 19 janvier 2012
Le Président
Michel BAFFERT